Sécurité de vos enfants

publié le 01/09/2016 - mis à jour le 03/09/2016

Mesdames, Messieurs,

Le contexte de menace terroriste que nous connaissons impose un renforcement de la sécurité des écoles et des établissements scolaires à l'instar de l'ensemble des établissements recevant du public.
C'est la raison pour laquelle, et dans la droite ligne des préconisations des ministères de l'Education Nationale et de l'Intérieur, je vous informe des dispositions que j'ai prises pour assurer la sécurité de vos enfants et qui relèvent :

- du renforcement de la sécurité aux abords de l'établissement,
- de la mise en place d'une culture commune de la sécurité.

Je vous demande donc de **ne pas vous attarder devant les portes d'accès** pendant la dépose ou la récupération de vos enfants.

Je demande à vos enfants **de ne pas s'attrouper devant le Collège,** rue de la Ganterie, aux heures de rentrée et de sortie. A toutes fins utiles, je vous rappelle que *le portail d'accès est ouvert le matin à 7h45*. J'ai donné consignes aux Assistants d'Education de veiller à la stricte observation de ces principes élémentaires.

Je vous informe que je ferai procéder, *jeudi 13 octobre à 15h45*, à un **exercice de mise en sécurité "attentat intrusion"**. De plus amples informations vous seront données ultérieurement.

Je vous invite à ouvrir le fichier joint où vous trouverez "Le guide des parents d'élèves" ayant trait à la sécurité dans les collèges et les lycées.

Soyez assuré(e)s de la mobilisation de tout les personnels du Collèges dans une entreprise où la collaboration de tous est indispensable.

Avec mon dévouement,

Document joint

guide_parents (PDF de 112.8 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.